- Plan 1)2)3)4)5) écrit lors de la réunion (sentez vous libre et légitime d'écrire, de modifier, de rajouter,) :

0) Objet : ce qu'est la résilience
Diminuer la vulnérabilité - Augmenter les capacités d'adaptation - Coopérer

1) Présentation du groupe
HISTORIQUE:
Ce groupe appellé "Résilience alimentaire" est né pendant le premier confinement du mois de Mars 2020, sous le choc d'un arrêt brutal de la vie lié à la crise sanitaire suite à la pandémie du coronavirus.
Quelques personnes se sont inquiétées de comment se nourrir si la crise persistait.
Une mobilisation a commencé à se faire par l'écriture d'un courrier et demander de l'aide à la mairie, pour anticiper le futur...
Associations et citoyens co- écrivent ce courrier dans le cadre du Conseil Citoyen
Courrier déposé le 13 Mai, avec accusé de réception à la mairie et à la Préfecture de Lodève signé par 5 associations: Colibris du coeur d'Hérault, Paysarbre, Terre en partage, Secours Populaire, le Conseil Citoyen et 20 citoyens pour solliciter les pouvoirs publics.
(la manufacture des pays a fait des recommandations /trame bleu et verte/ allant dans le même sens)
Le groupe résilience alimentaire attendra le déconfinement pour entamer un travail approfondis au sein du conseil citoyen, réunions régulières et actions sur le terrain.
- le groupe "résilience alimentaire" est constitué de citoyens conscients de ces réalités, dans le but premier de répertorier les terrains possibles pour ensuite les mettre en culture.
Aujourd'hui:
-Le groupe résilience alimentaire comprend 21 citoyens et 5 associations
Il a visité plusieurs terrains) aux alentours de Lodève dans le secteur privé ou public
-Un appel aux résiliences locale est faite sur Les radios et sur le web en juin 2020.
-Organisé une après midi de balade cueillette proposé par l'association Paysarbre
-Prochaine action proposée: action patates : plantation annuelle dans le verger à l'entrée sud de la ville (attention aux sangliers; prévoir une cloture élèctrifiée...)
-Ce groupe dynamique et très motivé souhaite agir pour l'intérêt de toute la population.
Il s'engage et s'organise pour répondre à plusieurs appels à projet dans le cadre du plan de relance et est motivé pour créer à Lodève un réel projet de résilience alimentaire qui soit global
- Il veut collaborer avec les services publics et les pouvoirs politiques
- De part son système collaboratif , de participation citoyenne et d'intelligence collective il voit grand,, il est ambitieux et c'est vraiment bien
-le groupe compte communiquer pour élargir ses rang et faciliter l'accès aux jardins vivrier pour d'autres habitants dans le besoin
-le groupe Lodévois souhaite se connecter aux autres communes afin de bâtir un projet d'envergure intercommunal qui trouverait sa place dans les politiques de transition du pays coeur d'hérault
Rappel synthèse de la réunion du 21 01 21 :

QUI SOMMES NOUS ? (Redite avec l'historique ?!)
Un groupe de citoyens habitants à Lodève motivés par l’enjeu de la résilience alimentaire, de la relocalisation des productions de qualité, par la qualité de vie,

les jardins et les paysages vivriers.
Nos motivations :
-des jardiniers sans jardins à la recherche de terrains à cultiver (en famille, entre amis, entre collègues ou entre simples habitants)
-des professionnels de la production végétale ou de l'aménagement de l'espace,
-des personnes engagées pour la transition écologique et sociale (codev, terre de lien, colibri, paysarbre, terre en partage)
Le groupe partage un intérêt commun autour du projet de restauration ou de création de jardins nourriciers pour assurer la résilience alimentaire à l'héchelle locale.

OBJECTIFS
-Assurer la suffisance et l'autonomie alimentaire (participer à un projet à vocation sociale et solidaire),
-Permettre à tous d'accéder à un jardin (en collectif ou en individuel),
-Remettre en culture des jardins en friches (restaurer en priorité les anciens jardins irrigués des 2 vallées Soulondre et Lergue),
-Participer à un projet de mise en valeur du paysage (ex: Restauration des continuités écologiques et des cœurs de biodiversité dans le cadre du CPER/Contrats de plan État-Région),
-Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions du PAT sur Lodève (plan alimentaire territorial Cœur d'Hérault) pour assurer un approvisionnement de proximité (exemple: avec le PAT du Pays du Haut Languedoc en Occitanie) et construire un dispositif d'aides alimentaires pour les publics précaires (exemple: les milliers de paniers solidaires du PAT des Bouches du Rhônes)

BESOINS
-Mise à disposition de terres jardinables (accès à la terre)
-Etre informé des démarches en cours (compilation et synthèse des informations et démarches engagées par les collectivités (études et démarche PAT Cœur d'Hérault, terre de liens, greniers d'abondance…)
-Etre associé à la commission PAT locale
-Participer au projet de territoire qui relocalise la production de qualité: restaurer les jardins de proximité

NOS ATTENTES
-Une mise à disposition d'un ou plusieurs espaces pour jardiner dans de bonnes conditions dès le printemps 2021
-Recenser au PLUi les parcelles jardinables et le foncier à réserver pour l'agriculture de proximité
-Faciliter les conventions d'usage avec le public et le privé
-Avoir un appui logistique pour remettre en état et en culture, l'accès à l'eau
-Pouvoir rencontrer les élus pour leur présenter le projet de transition, débattre de la résilience alimentaire et avoir leur soutien
-Participer au projet de transition local

PARTENARIAT ENVISAGÉ/ RÉPARTITION DES RÔLES
-Le groupe Résilience alimentaire : remise en état des jardins vivriers de lodève
Partager et diffuser la culture autour des jardins
Participation au projet de transition PAT
(Laurent est délégué au sein de la commission CODEV…., diffusion de l'information et interface).

-Terre en partage bien engagé dans la démarche souhaite étendre les jardin partagés (liste d'attente croissante avec plus de 70 personnes inscrites) et les

relations entre jardiniers et propriétaires. Le projet de créer de nouveaux jardins partagés proche de la ville (recherche d'un terrain propice), poursuivre la mise en contact des propriétaires de terrains et des jardiniers sans jardins. Porteur de l'appel à projet précarité (plan de relance national, dépôt janvier 2021)

-Terre de liens missionné auprès du PAT Cœur d'Hérault pour animer des groupes de citoyens qui cherchent des terrains cultivables.

-La collectivité publique : engagement et pilotage du projet (réserves foncières, projet de territoire et de paysage, plan d'aménagement, PLUi, Scot, PAT)

2) Le contexte à Lodève et dans le Lodévois Larzac
-demander les chiffres des demandeurs d'aides alimentaires (avant/après) entre mars 2020 et mars 2021
-situation du secours pop à la dérive-que fait la mairie? quel plan a t-elle si ces chiffres venaient à brutalement s'agraver???

- 11 000 habitants à nourrir, et 7500 habitants juste pour Lodève, avec des particularités géographiques.:

Deux rivières la Lergue et la Soulondres, plusieurs kilomètres de beals (km ?), Plusieurs sources (combien)
Dans Lodève une dizaine de terrains existent encore privé ou public (friche, jardins , vigne, terrain pour bus (a côté du Netto) grand parc, berges des rivières, parc de la gendarmerie, ~~pavillon de chasse~~, chemin de poujol, tines, parc du russe au tine, îlot du collège Paul Dardé, .et.....)
Tous ces terrains font au total ..... m2. (Qui peut les calculer ?) voir https://colibris-wiki.org/34700/?CartographieParcAgroEcologique

- Une maison sur trois à un puit d'eau dans la cave. thématique générale de l'eau très intéressante (à développer) *mais déja tres prise en charge par la mairie parait-il*
- Les professionnels installés: 3 maraichers sur la commune de lodéve (les jardins de campeyroux, Les Jardins de Serieys, les serres Rouvel, =les serres de peko (voir article midi libre octobre 2020)

Deux boutiques de producteurs locaux , "A travers champ" (composé de 15 producteurs) et "les petits producteurs" (composé de 22 producteurs).

- l'évidence du chomage
- la necessité d'encourager l'auto-production alimentaire dans les quartiers résidentiels.
- la crise du covid met en lumière la vulnérabilité de la transition vers des systèmes alimentaires résistants aux chocs et capables de nourrir la population localement, avec un impact minimal sur l'environnement et les écosystèmes.

2 bis) contexte élargi via la mondialisation des échanges
Texte de Marlène donné à M.Guillot le 28/1/2021

La résilience du système alimentaire réside dans sa capacité à être soumise à des situations de crise, à une dégradation de certaines conditions extérieures tout en continuant de nourrir la population. Le système ne peut se maintenir tel qu'il

existe aujourd'hui. Cette alimentation moderne notamment agro industrielle, dépend des ressources et d'une certaine stabilité des conditions extérieures et ces conditions sont amenées à changer dans les décennies à venir .Il y a urgence à s'organiser pour assurer notre sécurité alimentaire.

La souveraineté alimentaire s'obtient par la participation démocratique des habitants d'un territoire à ce que doit être le système alimentaire. C'est la possibilité de s'organiser localement selon des projets politiques agricoles et alimentaires construits collectivement. Cette implication est une dimension importante de la résilience du système alimentaire.

Il faut définir les menaces auxquelles nous serons confrontés. C'est menaces sont de natures diverses. Nous allons vers un assèchement progressif des sols cultivés en particulier dans notre région. Nous faisons face a une érosion rapide de la biodiversité, à une hyper dépendance au pétrole et à une disparition de ses ressources d'énergie primaire. Le changement climatique est une menace de premier ordre pour la production agricole. Notre vulnérabilité est renforcée par l'homogénéité des cultures, la disparition des éléments fixes du paysage comme les haies, la grande simplification des systèmes agraires ,la disparition des zones humides ,une capacité limitée des écosystèmes à résister à la sécheresse et la dépendance de certaines productions, à l'irrigation (ex le maïs). Le maïs représente 10 % de la surface agricole utile qui représente la moitié des capacités d'irrigation pour finalement nourrir des animaux. En 2003 ,année de sécheresse, les rendements ont diminué de 20 à 30 % pour les principales cultures.
À l'entrée de la seconde guerre mondiale les fermes étaient presque autonomes sur le plan énergétique.Le rayon d'approvisionnement et de commercialisation des denrées était très faible on pouvait traditionnellement faire ses courses à pied. Aujourd'hui le système alimentaire moderne dépend du pétrole dans chacun de ses maillons.
La production d'engrais consomme autant d'énergie que l'ensemble des tracteurs dans les fermes de France. Chaque jour l'équivalent de 30 000 semi-remorques traversent la France pour collecter les denrées pour approvisionner les marchés de gros ,les usines agroalimentaires et livrer les surfaces de vente. 87 % des ventes sont réalisés dans la grande distribution d'où la dépendance des consommateurs. Un foyer de trois personnes se déplace 60 à 80 km par semaine pour faire ses achats alimentaires.
Le foncier se concentre dans les mains d'une poignée d'agriculteurs. On peut y remédier en installant des agriculteurs pour participer à la complexification des agro-écosystèmes . Les agriculteurs ne sont qu'un maillon dans une longue échelle industrielle. Dans le système actuel 800 000 travailleurs agricoles alimentent 300 groupes agroalimentaires qui font 85 % du marché de transformation. Ensuite six centrales d'achat (Auchan Carrefour Casino Intermarché Leclerc system U) contrôlent 92 % des parts de marché. Baisse du prix d'achat, baisse de la qualité nutritionnelle aboutissent à 40 % de surpoids dans la population et 17 % d'obésité.
Nous sommes aux antipodes d'une agriculture nourricière et saine.
Les pistes pour remédier à cet état de fait sont nombreuses.
À l'échelle du territoire les collectivités locales ont des leviers d'action indéniables ;
Les pouvoirs publics doivent au même titre que les besoins essentiels d'assainissement ,traitement des déchets, adduction d'eau potable, redevenir avec les citoyens: acteurs de la sureté alimentaire.
Aménagement du territoire ,préservation du foncier agricole, conversion en agriculture biologique, développement des jardins partagés, épicerie solidaire, valorisation des surplus,ateliers cuisine, créer des liens entre citoyens.

La pandémie s'ajoute avec son cortège de suppression d'emplois et donc

d’augmentation de la pauvreté sur Lodève et le Lodévois.
>Si on peut se féliciter de l’action du Pays pour développer un Plan Alimentaire Territorial, les lodévois se mobilisent MAINTENANT pour remettre en culture des terrains publics ou privés. L’objectif est que chaque citoyen qui le désire puisse jardiner (individuellement ou collectivement) afin de produire un minimum de fruits et légumes, gagent d’une nourriture de qualité.
Les collectivités publiques disposent de terrains plus ou moins en friche, nous demandons à ce que leur mise à disposition soit étudiée aussi bien pour des jardins citoyens que pour l’installation de professionnels.

Avec des habitants et des élus motivés à l’échelle locale nous pouvons faire bouger les lignes.

-Les interrogations et annalyses de Françoise Laborde, Sénatrice de Haute-Garonne sur la Résilience alimentaire et la sécurité nationale, http://www.francoiselaborde.fr/a-paris/questions/item/resilience-alimentaire-et-securite-nationale-en-question

3) Les leviers en presence
- un tissus d'acteurs déjà en présence, necessité cependant à enclancher une meilleure synergie.
Une centaines de citoyens jardiniers identifiés
- de nombreuses compétences locales à orchestrer (paysagisme notament) par exemple la manufacture des pays
- une main d'oeuvre locale vacante à mobiliser les personnes volontaires ou chômeurs, voir des retraités.
- l'échéance du Scot et PLUi avec une vraie densification de la ville pour préserver les terres labourables (didpositifZAT).voir Objectif « zéro artificialisation nette » : quels leviers pour protéger les sols ?
- la préoccupation nationale à travers différents appels à projets en cours. Pour exemple: AAP : précarité, solidarité alimentaire, les jardins partagés ou l'agriculture urbaine , les quartiers fertiles, du champ à l'assiette...
- les travaux du codev dans le cadre de la construction du Plan Alimentaire Térritorial du Pays (en dire plus)
- un usage constructif d'internet possible= organiser un réseau contributif reconnu d'intérêt public local.
- l'initiative locale territoire zéro chomeur (à développer ?) -> pour inventer une forme de paysagisme comestible // pour aider sur la partie transformation-conservation-stockage: stérilisation, conserve(rie), salaison, ... ? yes par exemple ! mais aussi des heures de travail chez les particuliers et dans les quartiers pour organiser une sorte de transition vers un mode plus autonome.

4) Les attentes
- que la commune et l'intercommunalité soient garantes d'une politique créant les conditions d'une résilience territoriale cohérente (notamment alimentaire) au-delà des appels à projets ponctuels et disséminés...
-Entamer la rédaction d'un livre blanc "Résilience et autonomie du système alimentaire en lodévois-Larzac" et produire un message officiel s'appuyant sur un état des lieux de chacun des volets de la chaîne de l’alimentation et une évolution programmée à court, moyen et long termes (planification/conception/production/transformation/conservation/stockage/distribution/consommation/déchet et recyclage) sous le prisme de l'intérêt public
- un engagement fort : que les élus tiennent un rôle de facilitateur ; pouvoir de communication/médiation avec d'éventuels propriétaires et l'Etat (par exemple pour le terrain de la gendarmerie), et les institutions en général. Pourquoi pas d'ailleurs, au niveau de la comcom, créer un groupe de travail reconnu d'intérêt

public local et pluri-partis "Résilience Territoriale" ?
- mise en transparence (en évidence) par la mairie de tous les projets concernant l'aménagement de zones potentiellement cultivables + liste de tous les terrains appartenant à la mairie
- un filtre cartographique pour le PLUi mettant en avant les zones mobilisables en cas de choc, ou stratégique pour une préparation, développer l'agriculture urbaine (micros fermes diversifiée),
- Recenser les documents stratégiques territoriaux, les études et les projets en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux;
-Registrer tous projets qui, dans les thématiques de : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique, environnement, numérique, participation citoyenne, peuvent potentiellement être en lien (de près ou de loin) avec la résilience alimentaire.
- un soutien (petite ville de demain) pour les circuits courts déja en présence et les revendeurs locaux.
- réserve de semences reconnue comme bien commun local (attribution d'un espace de stockage, type banque de semences paysannes en lien avec les semeurs du lodévois) http://semeurslodevoislarzac.org/index.php/maison-de-la-graines
- A travers les documents d'urbanisme, un engagement pluri-mandat "d'une animation ville-fertile "concernant la vie des sols. Pas de productions possible sans fertilité du sol. Définir et instaler des "protocoles de fertilités" et ainsi capitaliser le potentiel fertile de Lodéve.

-Nous proposons de reconsidérer le risque de rupture d'approvisionnement alimentaire au niveau communal et d'intégrer un volet "sûreté alimentaire" au PSC avec une fiche support détaillée: Organiser les besoins en eau potable et en nourriture, voir page 42 du Guide de réalisation du Plan Communal de Sauvegarde du Cher et https://www.crisalim.co/fiches/actions/inscrire-le-risque-de-rupture-dapprovisionnement-alimentaire-au-niveau-communal
-Formation financée par la Caisse des dépôts via le Droit individuel à la formation des élus. : partant du principe que l'écologie produit de l'économie et de la sécurité préventive, cette formation recommande de lier ensemble Plans communaux de sauvegarde (PCS) et Projet alimentaire territorial (PAT). https://www.lindependant.fr/2021/02/18/former-les-elus-pour-anticiper-les-nouvelles-crises-majeures-9381481.php

- une une aire de compostage communale (ou intercommunale) en capacité de traiter les boues d'épuration et de collecter: branchages, tontes de pelouses, feuilles mortes, auquel viendraient s'adjoindre les épluchures et restes de repas des composteurs de quartier (terre-en-partage, syndicat centre hérault, service technique) capable de contribuer à la fertilisation des sols de la commune (maraichages, vergers professionnels et potagers familliaux). + broyeurs de qualité supérieures à disposition des habitants
-un local communal pour gestion de stock (lien conserverie) ?
- penser une stratégie collective pour organiser une auto-production diversifiée sur notre territoire : oeufs, légumes, petit fourrage, petits élevages...(poulaillers, bergeries, chèvreries de quartier...peut-etre un emploi pour zero chomeur) aspect pédagogique?
- des coopératives d'achat par quartier *tenues par les habitants.*
-supermarché coopératif, exemple: "la Cagette de Montpellier", supermarché coopératif et participatif à but non lucratif dont les membres participent trois heures toutes les quatres semaines et sont les seuls propriétaires, les seuls décisionnaires et les seuls clients. https://bocal.montpellier3m.fr/points-de-vente/la-cagette-de-montpellier autre exemple: "la Chouette Coop", supermarché

coopératif à Toulouse, vient de bénéficier de l'IÉS (Initiatives pour une économie solidaire). Le fonctionnement et la gestion du magasin sont assurés par et pour ses membres. Un salarié assure la coordination de l'ensemble.
-une plateforme logistique et de distribution (achat/vente) intercommunale *qui mettrait en relation: petits producteurs locaux avec les copératives d'achat, transformateurs, restaurations collectives et permettrait de développer les circuits de vente en région pour de nouvelles productions locales voir https://www.agrilocal34.fr /*
-s'inspirer de la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) *http://mead-mouans-sartoux.fr/* Présentation vidéo de la MEAD *https://youtu.be/_Kpqp5K7QbE* et de sa régie municipale agricole: Mouans-Sartoux, un projet alimentaire ambitieux et innovant *https://youtu.be/O6vJzIAls14*
-une centrale d'achat en circuits raisonnés (commerce équitable) pour des approvisionnements sur de plus longues distances et indispensables à l'alimentation "de masse" : céréales (riz, blé...)... ?
- *La région Occitanie est labellisée* « Territoire de commerce équitable » *rejoindre la démarche pour recevoir le label (https://www.territoires-ce.fr/).*
- une trame verte et bleu pour tout le Lodévois
- une mise en lien étroit avec le ou les élus référents pour stabiliser les intentions politiques et partenariales et les mettre en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux afin de pouvoir faire valider ce projet de résilience alimentaire par les plus hautes autorités de l'état.
-prévoir l'ouverture d'un calandrier d'interventions d'experts déja présent sur le territoire ou venant de l'extérieur (cabinets d'expertise/institutions/universitaires/proffessionnels de terrain/etc..) en capacité de nous éclairer sur les différents aspects agroécologique, stratégique, financier, économique, commercial, social, écologique, logistique, travail sur les filières, partenariat publique-privée ou tout autre thème nécéssitant éclairecissement pour bâtir et assoir le projet sur le long terme.
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme Petite ville de demain.
-prendre appui sur l'existant: chercher exemple de ce qui a déja été fait ailleurs dans d'autres communes, bassin versant ou à d'autres échelles. (ex: le projet d'autosuffisance alimentaire de la ville d'Albi)
https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-dt-11-albi-projets-alimentaires-juillet-ok.pdf

-élaborer une possible exportation vers les marchés de la métropole type circuit-court. exemple de Engelhardt Mareike artisant sur Olmet et Villecun qui vend son pain chaque semaine à Grabel (Montpelier) sur le marché de plein vent (Marché paysan (Ici.C.Local) avec sur les ardoises des exposants, un code couleur: vert autoproduction, orange production d'un confrère, violet production via une filière longue) http://www.ville-grabels.fr/1622-marche-circuits-court.htm
Comment sensibiliser les publics à de nouvelles pratiques de consommation ?
https://agriculture.gouv.fr/alimentation-se-rendre-au-marche-favorise-lapprentissage-de-pratiques-plus-durables
-faire une place aux produits du sud de la France (Appellation d'origine protégée, AOP et AOC, Appellation d'origine contrôlée)

---PAT---(https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial)
-Exemple des différents PAT en Occitanie
https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Presentation-des-projets
-PAT du Pays Haut Languedoc (Occitanie) est labellisé par le ministère de

l'Agriculture et de l'Alimentation après avoir renforcé ses circuits alimentaires de proximité et avoir fournis une alimentation de qualité accessible aux populations fragilisées, le tout grâce à une plateforme numérique et logistique.
https://cliketik.fr/?PagePrincipale

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-circuit-court https://agriculture.gouv.fr/circuits-courts-relocaliser-mais-sans-forcer-la-nature
-Exemple de plateforme numérique: "frais et local" Lancée en 2021 par le ministère de l'Agriculture, permet de localiser en un clic sur une carte les producteurs référencés et leurs points de vente.
https://www.fraisetlocal.fr/farms/all?marker=3.318886%2C43.733417&familles_des_produits=

PETITE VILLE DE DEMAIN
-Lodève a été élu «Petites Villes de Demain» afin de devenir un territoire démonstrateur de solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de l'agenda 2030 de l'ONU. Nous demandons à participer à la conception de ce projet de territoire «Lodève PVD» pour adapter sa programmation et prommouvoir la résilience alimentaire (via l'ODD n°2).
https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/
Objectif de développement durable N°2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
Le deuxième objectif vise à éradiquer la faim et la malnutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous. Il appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilients. L'ODD2 ne pourra être atteint que si les cibles de plusieurs autres ODD sont également atteintes. Les décideurs ont un rôle à jouer dans la promotion de systèmes de production durables à grande échelle et dans le bon fonctionnement des marchés alimentaires.

TRANSFORMATION
-Investir dans des équipements spécifiques permettant la culture, la récolte et le séchage d'espèces riches en protéines végétales

Un diplôme universitaire de "chef de projet en alimentation durable" est né, qui prend appui sur l'expérience de Mouans-Sartoux. Prendre du recul sur ce qui a été réalisé, documenter le projet pour que chacun puisse s'en saisir, mais aussi anticiper les développements de demain : le projet de recherche action croise plusieurs disciplines : le droit à l'alimentation, la sociologie et l'agronomie avec l'INRA d'Avignon, l'innovation durable avec Skema Business School et l'entrepreneuriat avec ImmaTerra

Circuits-courts, circuits de proximité, quelle différence ?
Très souvent employé actuellement pour désigner le retour à une alimentation plus locale et durable, le terme « circuits-courts » est pourtant trompeur. Un circuit-court est un mode de commercialisation qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Il n'inclut donc pas la notion de proximité, ce qui signifie qu'un circuit-court peut désigner de la vente directe du producteur au consommateur, mais à des milliers de kilomètres de distance : on est alors loin du « locavorisme » ! Il est donc plus approprié de parler de circuit-court de proximité, pour tenir compte aussi de la distance géographique entre le producteur et le consommateur et non uniquement du nombre d'intermédiaires. S'il n'y a pas de définition commune de la distance maximale qualifiant un circuit de proximité (car

elle varie en fonction du type de produits concerné), il est important de ne pas oublier cette notion de distance géographique, dès lors qu'il est question de relocaliser notre système alimentaire

---UNIVERSITE---
CEFE un des plus importants laboratoires de recherche en Ecologie de France.campus CNRS, 1919, route de Mende, 34293 Montpellier.
https://www.cefe.cnrs.fr/fr/cefe

---ECONOMIE/FINANCE---
-identifier toutes les politiques institutionnelles et les innitiatives privées pouvant soutenir par de l'expertise économique et/ou du financement notre projet de résilience alimentaire
-Financement privée, exemple: Fondation entrepreneurs MMA avec son Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires, « Ecosystème territorial » https://fondation-entrepreneurs.mma/grand-prix-des-bonnes-nouvelles-des-territoires/presentation.htm
-Les projets financés grâce à l'épargne solidaire exemple: FINANSOL https://www.finansol.org/les-projets-finances-grace-a-l-epargne-solidaire/
-Exemple, la Caisse des Dépots https://www.caissedesdepots.fr/blog/article/rendre-nos-territoires-plus-resilients-en-relocalisant qui via la Banque des Territoires https://www.banquedesterritoires.fr/accelerer-la-transition-alimentaire accompagne les collectivités et les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui cherchent à structurer des systèmes alimentaires locaux.
-Projet IPL (Investissement Public Local) Fonds de soutien de l'État en appui à l'investissement public local https://www.collectivites-locales.gouv.fr/fonds-soutien-letat-appui-linvestissement-public-local

Notre groupe a besoin, ~~de l'écoute bienveillante et de la collaboration de~~ d'un dialogue avec la municipalité. Cette dernière pourrait nous aider de plusieurs façons : mise à dispositions de leur terrains en attente ou en friche, achat éventuel des terrains repérés, mise à la disposition du groupe d'une aide logistique (clôtures, matériel éventuel, etc...), lui reconnaître sa place dans l'organisation (mettre ce paragraphe dans les demandes ou attentes)

5) Bénéfices collectifs (à embrasser la thématique résilience)

- volonté d'améliorer dès à présent le quotidien tout en préparant l'avenir.
- une agriculture urbaine moins fragile donc moins sensible au choc
- un lien collaboratif entre les habitants et leur conseil municipal
- lien social entre habitants d'un même quartier en cultivant" leur terrain" + favoriser un système d'embauche locale pour transformer les jardins d'agréments en jardins vivriés.
- mise en avant des qualités d'autonomie propres à la commune de Lodéve.
- être prêt, en cas de crise sanitaire prolongé une organisation qui sera déjà en place pour faire face à la pauvreté et la précarité

-retombé et création d'emplois dans l'économie verte https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/les-professions-de-l-economie-verte Commissariat général au développement durable (CGDD)

6) Petite conclusion

Seule la motivation d'habitants conscients de l'enjeux "Résilience" et d'élus engagés et motivés pourra faire bouger les lignes et mener une politique co-construite, inovante.

Demandes le jour J

-demander 3 terrains immédiatement cultivables? [commentaire] Pour qui , par qui

, est-on prêt pour cela ???
- demander des réponses claires à des questions claires : sous la forme d'un tableau avec des cases à cocher ?
- inventaire des terrains de la comcom
- Plan des domanialités

7) Documents en ANNEXES:
- pré-diagnostic de résilience alimentaire locale :
https://crater.resiliencealimentaire.org/?idCommune=C-34142#sectionSynthese

"La Transition, c'est...
- Prendre soin de soi, des autres, de nos ressources, de la planète
- Se relier et jouer collectif pour s'entraider
- S'émanciper et donner du pouvoir à nos idées
- Devenir autonome en prenant en main son destin
- Finalement, c'est anticiper plutôt que subir les grands défis en cours et à venir "
Ces principes sont issus du travail de Prospective Participative fait à Grande-Synthe
Document édité par le Commissariat Général au développement durable

-Acheter sur les plateformes responsables : donner du sens à sa consommation
https://www.economie.gouv.fr/plateformes-responsables#

-contrat de transition écologique
https://cte.ecologique-solidaire.gouv.fr/#

Contrats de plan État-Région
Les contrats de plan État-Région (CPER) constituent un outil de développement entre l'État et les régions, par la mise en œuvre de projets structurants. Les CPER viennent renforcer la politique d'aménagement au service de l'égalité des territoires.
3 objectifs
-soutien à l'investissement public et à l'emploi ;
-mise en cohérence des politiques publiques et convergence des financements en faveur des projets structurants dans les territoires ;
-développement des territoires les plus vulnérables (territoires ruraux, quartiers prioritaires de la politique de la ville...).
Périmètre du CPER
Les contrats de plan ont vocation à financer les projets exerçant un effet levier pour l'investissement local. Les projets se concentrent autour de six volets définis comme des investissements dans l'avenir :

- mobilité multimodale,
- enseignement supérieur, recherche et innovation,
- transition écologique et énergétique,
- numérique,
- innovation, filières d'avenir et usine du futur,
- territoires

Transition écologique et énergétique / sobriété foncière

- Inondations et préservation des milieux aquatiques : opérations de prévention des inondations figurant dans un programme d'action établi à l'échelle d'un bassin versant (PAPI) ;
- Restauration des continuités écologiques et des cœurs de biodiversité ;
- Rénovation énergétique des bâtiments publics, tertiaires ou industriels ;
- Reconquête des friches, accompagnement des actions et des coopérations inter-territoriales concourant à l'objectif Zéro Artificialisation Nette et Application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC). **Agriculture et souveraineté alimentaire**
- Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) : soutien à l'investissement pour la production agricole, problématiques environnementales, structuration de filières...

Cartographie des dispositifs Ville Durable??
pourquoi les communes de Celles, Olmet et Villecun (en bleu) et Lodève (en vert) figurent-elles sur la carte des villes durable?? !
https://www.ecologie.gouv.fr/ville-durable

---HORS SUJETS--- ???? Pour une résilience urbaine planter des arbres et des plantes (comestible) plutôt que des parkings ????
- Que ~~toutes~~ les "petites" places du centre ville de Lodève soit libéré des stationnements et remplacer par arbre, bancs et talus de plantations ...(arbustes, fleurette, diverses plantes grimpantes ou non ...). Ce paragraphe va dans les attentes)

- Libérer la place du marché de ces stationnements de façon progressive,.
Par exemple commencer par un dimanche par mois, puis pendant une partie des vacances, puis toutes les vacances...
- Acter un centre piéton
- rendre le centre ville de Lodève une ville "ou verte" et agréable qui donnera envie a de nouvelles personnes de s'installer à Lodève. ~~intéressant mais Hors sujet~~ toujours pas hors sujet, c'est pour que l'on ne cuise pas sous le soleil et le béton et que l'on puisse avoir des lieux frais et qu'on plante sous les arbres... (du comestible) ou capacité d'"atractivité" de lodève
- d'autres personnes viendront à Lodève car en privilégiant les espaces verts en ville, elle gagnera en qualité de vie en ville. ~~intéressant mais Hors sujet~~ non c'est plus global plus large ! Ne pas ce limiter c'est un projet global qui sert la résilience ... ou "attractivité" de la ville